

Avec son allocation de demandeur d'asile, Ali se drogue et démolit la voiture de ses bienfaiteurs...

écrit par Christine Tasin | 26 janvier 2019



Tribunal de Perpignan : Le demandeur d'asile détruit la voiture de l'association qui le loge

Ali, tout juste 20 ans, a débarqué du Koweït pour demander l'asile en France. Il est logé par une association d'aide aux migrants, c'est cette même organisation qui l'appuie dans ses démarches administratives. Jeudi, le courrier qu'il attend depuis si longtemps tombe enfin dans la boîte aux lettres, mais la nouvelle n'est pas celle espérée : sa demande d'asile politique est rejetée.

Ali entre aussitôt dans une colère noire. Il se met à littéralement démolir la voiture de l'association. Il faudra l'intervention des gendarmes pour réussir à le calmer, non sans qu'il invective encore et encore la directrice de l'organisation et les militaires.

Du coup, voici Ali traduit devant le tribunal correctionnel de Perpignan.

« *J'étais fatigué et pas content* » , lâche-t-il en guise

d'explication par le biais d'une interprète.

« Vous aviez consommé pas mal d'alcool et de cannabis, non ? s'inquiète le président. Mais, au fait, comment avez-vous pu vous les offrir ? »

« Avec l'allocation versée aux demandeurs d'asile ! »

« Il a surtout expliqué qu'il avait été prétendument mal accueilli et mal logé, fait remarquer le procureur, et comment rembourser ce véhicule qui offrait à tous la possibilité d'aller effectuer des démarches ? » Il requiert 8 mois d'emprisonnement avec sursis.

Ce sera en fait 3 mois ferme avec maintien en détention.

Et ensuite ? Ce qui est sûr c'est l'association caritative ne veut plus entendre parler du Koweït...

<https://www.lindependant.fr/2019/01/23/tribunal-de-perpignan-le-demandeur-dasile-detruit-la-voiture-de-lassociation-qui-le-loge,7968091.php>